

plus facile et qui n'a que quinze lettres si le ministre croit pouvoir le prononcer.

Je le répète, il y a plus de 200 articles entassés dans cette liste et à peine avons-nous importé 400 livres d'une couple d'entre eux. Pensez donc! Nous avons dépensé plus de papier pour imprimer ce traité ainsi que les pages supplémentaires des registres de la douane que ne vaut tout le traité lui-même.

Un tarif de protection aura le même effet s'il est administré par un gouvernement libéral que s'il est administré par un gouvernement conservateur, pourvu qu'il le soit convenablement et fidèlement. Je veux bien le reconnaître. Tout ce que je regarde, c'est le principe. Je ne m'émeus pas de voir le Gouvernement se faire protectionniste. Je l'ai dit, il nous fait le plus grand honneur en adoptant une politique à laquelle il a été diamétralement opposé depuis dix ans. Ce qui me tourmente, c'est de savoir s'il va appliquer sincèrement cette politique. L'adopte-t-il pour essayer de la détruire? Est-ce un jeu destiné à blaguer le peuple? Je dis un jeu parce que le Gouvernement a essayé plus d'une fois de blaguer ainsi. D'un autre côté, croit-il réellement aujourd'hui que le tarif sur les articles dont j'ai parlé va avoir un bon effet? Dans ce cas, pourquoi avoir attendu dix ans? Le peuple va-t-il croire qu'il s'est produit un changement dans le cœur du Gouvernement? Va-t-il croire même que le Gouvernement a un cœur? Ou n'est-ce pas plutôt un changement en vue d'obtenir quelques suffrages? Le peuple va-t-il penser que ceux qui se sont opposés au relèvement des droits sur le beurre, sur les œufs, sur les fruits et sur les légumes ont véritablement changé d'idée? On peut démontrer sans l'ombre d'un doute, je le crois, que presque tous les membres du cabinet et la plupart des députés libéraux se sont prononcés au cours des dernières sessions contre toute augmentation du tarif sur ces articles. Il y a quelques semaines, le ministre du Commerce (M. Malcolm) a parlé ainsi: "Si vous frappez d'un droit le beurre et les œufs, cela n'aura aucun bon effet, car bientôt la production va dépasser la consommation, et vous reviendrez à l'ancienne situation". Pourquoi n'applique-t-il pas cela à ses meubles? Au contraire, il appelle l'autre ministre à son secours et lui fait élever les droits sur les meubles.

L'hon. M. EULER: Pas du tout.

L'hon. M. CHAPLIN: Le Gouvernement n'a-t-il pas élevé les droits sur les meubles?

L'hon. M. EULER: Je nie que le ministre du Commerce ait induit le ministre du Revenu national à faire cela.

[L'hon. M. Chaplin.]

L'hon. M. CHAPLIN: Je veux bien accepter cette déclaration du ministre. Je suis peiné d'avoir dit cela. Il n'en est pas moins vrai que l'un est fabricant de meubles et que l'autre est ministre du Revenu national. Ce dernier augmente les droits sur les meubles. J'ignore à la demande de qui il a fait cela, mais il élève le tarif de façon à percevoir plus de droits sur les meubles. Pourquoi cela? On nous dit que c'est pour protéger le pays contre l'encombrement de notre marché par les meubles étrangers. Je demande au ministre s'il va appliquer le même principe aux autres marchandises?

L'hon. M. EULER: Si les conditions sont les mêmes.

L'hon. M. CHAPLIN: Les conditions sont les mêmes, mais aucun de nous ne se trouve fabricant de meubles. Quelques-uns d'entre nous exercent un autre genre d'affaires. Récemment, au cours de la session actuelle, des membres de ce Parlement ont prétendu qu'un droit sur l'importation des œufs et du beurre ne produirait aucun effet; que l'on n'en retirerait rien de bon. Quelques-uns, depuis la présentation de ce budget, ont regretté cette déclaration. Le ministre ferait bien, je pense, de se procurer un peu plus de chloroforme et de le passer à ces messieurs, car ils ne marchent pas avec les autres. Naturellement, on a utilisé ce chloroforme ailleurs. Deux ou trois fois, on en a administré également au ministre du Revenu national.

L'hon. M. EULER: L'honorable député veut parler de mon pouce, j'espère?

L'hon. M. CHAPLIN: Non, je parle du commerce des liqueurs.

L'hon. M. EULER: L'anesthétique a été, je pense, administré à la plupart des membres de la gauche.

L'hon. M. CHAPLIN: Mes amis de la gauche ne se sont jamais prononcés aussi carrément que l'a fait le ministre pour nous dire ce qui allait arriver, et personne n'était mieux au courant que lui. J'admets qu'il était au courant, mais il n'a pas défendu ses opinions autant que d'autres.

Un MEMBRE: Il ne s'est pas caché dans la coulisse.

L'hon. M. CHAPLIN: Chose certaine, c'est qu'il n'a pas appuyé le projet de loi,—je désirais voter contre son adoption,—car en principe je ne voterais pas pour accorder quoi que ce soit aux Etats-Unis.

L'hon. M. EULER: Pourquoi mon honorable ami n'a-t-il pas voté contre son adoption?

L'hon. M. VENIOT: L'honorable député est en eau profonde maintenant.